

OBSERVATOIRE DE LA NON PROLIFÉRATION

Numéro 8

JUIN 2006

SOMMAIRE

MULTILATERAL.....2

Échos onusiens2

PAYS.....3

Nucléaire.....3

Biologique.....4

Chimique.....4

Missiles.....4

CRISES.....5

MISCELLANÉES.....6

RECHERCHE.....7

Séminaires.....8

Agenda.....8

CHRONIQUE

Le rapport de la Commission Blix sur les ADM : où en sont les ambitions et les faiblesses du régime global ?

par Bernard SITT, directeur du CESIM

Créée en 2003 à l'initiative d'Anna Lindh, ministre suédoise des affaires étrangères, et depuis lors soutenue et financée en grande partie par le gouvernement suédois, la Commission sur les armes de destruction massive présidée par Hans Blix avait pour but de conduire une réflexion très large sur les armes de destruction massive, dans le contexte de l'affaiblissement des régimes multilatéraux de maîtrise des armements, non-prolifération et désarmement, ainsi que de l'intervention militaire en Irak.

L'ambition de cette initiative est inscrite dans le sous-titre du rapport final publié en mai : « Libérer le monde des armes nucléaires, biologiques et chimiques ». Cet épais rapport (voir en page 6 de ce numéro) mérite une grande considération.

Naturellement, il ne manque pas de placer sur la sellette l'unique superpuissance, dont il stigmatise en particulier l'actuel multilatéralisme sélectif et la doctrine d'intervention préemptive. Mais il propose surtout une vision ample et complète de l'ensemble des régimes (globaux, régionaux, bi- et multilatéraux, ad hoc, etc.) de prévention et de lutte contre les ADM, et constitue à cet égard une référence. Il énonce, et c'est là une part essentielle de son apport, soixante recommandations qui, comme l'on pouvait s'y attendre, réservent une large part au nucléaire (trente sur soixante, dont dix-huit sur la non-prolifération sous tous ses aspects et les instruments qui s'y rattachent, existants ou non, et douze sur la poursuite et l'achèvement du désarmement nucléaire). Il en formule également quelques-unes sur les problèmes de vérification, de non-respect des accords et sur le rôle du Conseil de sécurité, dont on a déjà déploré les faiblesses dans ces colonnes (lire la 56^{ème}, la 57^{ème} et la 60^{ème} recommandations, qui appellent une suite : qui prend l'initiative ?).

Cette très belle vision d'ensemble appelle peut-être deux remarques, sur des points qui méritent toute l'attention :

- Les scénarios de prolifération, passés ou actuels, sont avant tout des scénarios régionaux. Ainsi, on aurait aimé, au-delà de l'argument selon lequel la prolifération nucléaire est imputable aux lenteurs alléguées des puissances nucléaires à désarmer, une analyse plus différenciée des motivations des États proliférants, qui sont multiformes.
- Le rapport insiste avec raison sur la prévention, mais n'a pas porté l'effort sur la gestion internationale des crises de prolifération : devra-t-on continuer de se contenter de l'alternative du tout ou rien, entre impuissance et intervention militaire ?



**Conférence
d'examen du
TNP en 2005**

Crédit photo : UN

MULTILATERAL et NOUVELLES INITIATIVES

PSI : premier exercice turc

La Turquie a conduit le mois dernier (24-26 mai) son premier exercice dans le cadre de l'Initiative de Sécurité contre la Prolifération (PSI). Au total quarante nations y ont pris part, impliquées à des degrés différents, depuis l'envoi d'observateurs jusqu'à une participation effective reposant sur des moyens militaires navals et/ou aériens (États-Unis, France, Portugal). Outre les armées, l'exercice *Anatolian Sun 2006* faisait également appel à d'autres services (police et douanes principalement).

Le scénario de la partie opérationnelle (un volet simulation était également prévu) envisageait qu'un navire commercial, suspecté de transporter du matériel sensible, quitte le port d'Antalya sans permission. L'interception du bateau a été suivie d'une recherche des biens désignés (chimiques) et de leur décontamination une fois de retour à quai.

Si les exercices de la PSI visent à entraîner les multiples catégories d'acteurs des interceptions à ce type d'action transdisciplinaire et internationale, *Anatolian Sun* pouvait également être compris comme un signal adressé à l'Iran, État voisin de la Turquie.

Le prochain exercice PSI est organisé par la France au mois de juin.
Plus d'infos dans le prochain numéro.

ECHOS ONUSIENS

Discussions du projet de traité Cut-off

Le dépôt par les États-Unis d'un projet de traité pour l'arrêt de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires (cf. n° précédent) à la Conférence du désarmement (CD—Genève) a été accueilli favorablement dans l'enceinte.

Mais plus que du texte, c'est du geste dont les membres de la CD se sont félicités, car les **divergences de vues** dont ils ont jusqu'alors fait preuve à ce sujet ne se sont pas estompées.

En particulier, nombre de délégations ont noté l'absence de toute disposition sur la vérification dans le texte présenté (Afrique du Sud, Japon, Mexique et l'Iran notamment). Une position plus réaliste (en raison de l'opposition ferme des États-Unis à la vérification) a été évoquée par l'Australie; celle-ci prône une approche incrémentale consistant à garantir en premier lieu l'acceptation de la **norme** d'interdiction de toute nouvelle production de matières fissiles—les discussions concernant la vérification n'intervenant qu'ensuite.

Quant à l'UE, elle a affiché son soutien au mandat de négociations proposé par les États-Unis puisqu'elle est en faveur du commencement immédiat des négociations de ce traité.

Les travaux portant sur la question de la prévention de la course aux armements dans l'espace (PAROS), prévus du 8 au 15 juin, seront relatés dans le prochain numéro de l'*Observatoire*.



Inspecteurs mesurant la quantité d'agent neurotoxique dans la cuve.
Crédit Photo : United Nations

CCVINU : le point sur le programme chimique

Suite à la décision du gouvernement irakien d'adhérer à la Convention d'interdiction des armes chimiques (CIAC), la CCVINU (UNMOVIC) a publié un rapport donnant un aperçu du programme d'armes chimiques irakien (détails voir p 4—rubrique *Chimique*) en annexe de son rapport trimestriel au Conseil de Sécurité (S/2006/342). Depuis le retrait des inspecteurs il y a trois ans, la CCVINU poursuit ses autres activités, notamment de formation dans le but de maintenir à niveau ses capacités opérationnelles (y compris un réseau d'inspecteurs prêts à intervenir).

TNP : surmonter la « crise de confiance »

Le 18 mai dernier, à l'Université de Tokyo, le Secrétaire Général des Nations-Unies a décrit le TNP comme affrontant une **crise de « compliance » et de confiance**. Soulignant la diversité des attentes des États par rapport aux trois piliers du Traité que sont la non-prolifération, le désarmement général et les usages pacifiques de l'atome, il a observé que « *The only way forward is to provide reassurance on all these fronts at once* ». Pour Kofi Annan, les objectifs sont les suivants :

- * universalisation du Protocole additionnel;
- * entrée en vigueur du TICE;
- * mise en œuvre effective de la résolution 1540;
- * traitement des cas nord-coréen et iranien.

A un an de la reprise des réunions du processus d'examen du TNP (le prochain comité préparatoire se tiendra en 2007), Kofi Annan a rappelé les termes d'un des débats les plus prégnants, fondé sur la perception par les États parties du lien entre désarmement et non prolifération : « *We must break the deadlock between those who insist on disarmament before further non-proliferation measures, and those who argue the opposite* ».

Enfin, concernant le pilier des « usages pacifiques de l'atome », le Secrétaire général a fait le constat suivant : « *The regime will not be sustainable if many more countries develop the most sensitive phases of the fuel cycle, and are equipped with the technology to produce nuclear weapons at short notice. If countries are to voluntarily forego the development of fuel-cycle facilities, they need assurances that they will have access to nuclear fuel and technology* ». Cette prise de position n'est évidemment pas anodine dans le contexte de la crise iranienne et à l'approche du sommet du G8 (Saint-Petersbourg), dont l'agenda met au premier plan le thème de la sécurité énergétique.

PAYS : ENJEUX NRBC & MISSILES

NUCLEAIRE

Moyen-Orient : zone de toutes les ADM

Le chef de la Ligue des États arabes, ancien Ministre des affaires étrangères égyptien, Amr Moussa, a réaffirmé l'objectif de ces États d'établir une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient lors de la récente réunion des Ministres des affaires étrangères de la Ligue à Pékin le 31 mai.

Dans les enceintes internationales notamment, les appels à la constitution d'une telle zone sont fréquents de la part des États arabes qui, par ce biais, attirent l'attention sur une préoccupation de sécurité majeure pour eux : la question nucléaire israélienne. Cela s'est produit en particulier lors de la Conférence d'examen du TNP en 2005, au cours de laquelle les observateurs ont pu noter que l'Égypte a maintenu une très forte pression sur ce point.

Avec la crise nucléaire iranienne en toile de fond, la perspective de la création d'une telle ZEAN devient néanmoins encore plus lointaine, d'autant que des doutes persistent quant aux velléités nucléaires de certains États de la zone (Syrie, Arabie Saoudite).

Enfin, si les États arabes se réfèrent précisément à la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient pour légitimer leur discours au sujet d'une ZEAN, ils négligent une dimension importante du texte, qui se réfère à une « zone exempte d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive » (ZEADM).

A en juger par l'état des signatures et ratifications des différents traités portant sur les ADM—et sans parler des programmes de missiles—la zone n'est pas encore prête à se constituer en ZEADM.

Une zone pas encore exempte d'ADM

PAYS / TRAITÉS	TNP	CIAB	CIAC
E.A.U.	OUI	Signataire	OUI
Arabie Saoudite	OUI	OUI	OUI
Égypte	OUI	Signataire	NON
Israël	NON	NON	Signataire
Irak	OUI	OUI	NON
Iran	OUI	OUI	OUI
Liban	OUI	OUI	NON
Syrie	OUI	Signataire	NON
Yémen	OUI	OUI	OUI

De Washington

Réseau Khan : l'affaire n'est pas classée

Si l'on en croit les récentes déclarations du porte-parole de son Ministre des affaires étrangères (02/05/06), le Pakistan considère que l'affaire *A.Q. Khan* est désormais classée.

Mais à Washington, tout le monde n'est sans doute pas de cet avis; l'audition menée au Congrès au sujet du réseau Khan le 25 mai dernier en témoigne. La Commission des relations internationales du Congrès a en effet entendu trois experts sur la question suivante : « *AQ Khan network : case closed?* ».

Andrew Koch (« senior vice president for Defense and Homeland Security, *Scribe Strategies and advisors* »), David Albright (Président ISIS) et Leonard Weiss (consultant indépendant) ont apporté des réponses convergeant vers l'idée que si les principaux acteurs du réseau ont été arrêtés, celui-ci pouvait néanmoins poursuivre ses activités ou bien être relayé par d'autres filières.

Selon D. Albright, qui affirme que **l'affaire n'est pas classée**, un certain nombre de questions restent en suspens : en particulier, **rien ne prouve que tous les acteurs aient bien tous été identifiés** depuis les fournisseurs jusqu'aux clients. Par ailleurs, D. Albright souligne le **manque d'informations concernant la nature des plans d'armes nucléaires** transmis par le réseau et le nombre de pays en ayant bénéficié—l'Iran et la Corée du nord auraient pu en être destinataires.

En marge de ces auditions, **les allusions au réseau du Dr Khan ont été nombreuses** ces dernières semaines dans les **médias américains**. La presse a notamment repris un article de L. Spector et de H. Nizamani (www.WMDinsights.com), dans lequel ils mettent en évidence l'implication d'Anwar Ali, le nouveau directeur de l'Agence pakistanaise pour l'Énergie atomique, dans des trafics nucléaires au cours des années 1980. Par ailleurs, les liens entre le réseau Khan et la Syrie, rapportés par le *Director of National Intelligence* récemment ont également fait couler de l'encre (rapport au Congrès sur l'acquisition des ADM couvrant la période 2004 –www.dni.gov).

La **presse pakistanaise**, de son côté, ne manque pas de rapprocher cette relative effervescence autour du Dr Khan de plusieurs autres dossiers. Le quotidien *Dawn* cite en effet les prises de position pakistanaises aux côtés de l'Iran, ainsi que le contexte de **l'accord indo-américain sur la coopération nucléaire civile**; rappeler l'existence du réseau Khan permettrait de détourner l'attention des tenants de la non-prolifération et de faire apparaître un plus fort contraste avec le bon comportement de l'Inde en la matière. Enfin, pour Islamabad, qui souhaite acquérir des avions F-16 auprès des États-Unis, ce rappel des trafics autour du père de la bombe pakistanaise est sans doute mal venu, car le Congrès américain peut encore s'y opposer.

RELIABLE REPLACEMENT WARHEAD PROGRAM : Le budget requis par l'administration pour le financement du « *Reliable Replacement Warhead Program* » a été doublé par le sous-comité « Energy and Water Appropriation » du Congrès (52,7 millions de dollars au lieu de 25 pour 2007).

PAYS : ENJEUX NRBC & MISSILES

BIOLOGIQUE

Le H5N1 dans l'arsenal nord-coréen?

Le manque d'informations sur des sujets tels que les programmes biologiques, qui plus est dans un pays aussi fermé que la Corée du nord, laisse grande place aux rumeurs. La dernière en date circulant sur Internet fait état des révélations du Dr Yi Yong Su concernant des recherches menées sur le H5N1 en vue de sa militarisation.

CHIMIQUE

États-Unis : réduire les délais

La Commission des forces armées du Sénat américain a imaginé un moyen de réduire les délais d'élimination des armes chimiques dans le cadre de la Convention pour l'Interdiction des armes chimiques (CIAC) grâce à des primes spécifiques accordées aux contractants. Des critiques estiment que le respect des engagements pris risquerait alors de se faire au détriment de la qualité, et donc de la sécurité. Le Sénat devra trancher.

La **survivabilité des systèmes d'armes** aux risques chimique et biologique serait négligée par dans les politiques d'acquisition du DOD. Selon un rapport du Gouvernement Accountability Office (GAO), ce paramètre n'entrerait pas assez fortement en ligne de compte lors de la sélection de ces matériels.

Ce rapport rappelle les limites des conventions d'interdiction chimique et biologique? qui ne peuvent garantir l'éradication des risques liés à ces armes, notamment pour les troupes en opérations extérieures.

LE PROGRAMME CHIMIQUE IRAKIEN

Suite à la décision de l'Irak d'adhérer à la CIAC, la CCVINU a publié un aperçu du programme chimique irakien dont les principaux éléments sont ici livrés.

Il convient tout d'abord de noter que les travaux dans le domaine chimique militaire ont débuté en 1971 avec la création d'un laboratoire de recherches défensives. Un véritable programme à grande échelle a été mis en place dix ans plus tard, après le début de la guerre Iran-Irak.

Le rapport met également en évidence le caractère nécessaire et crucial des apports étrangers dans le développement du programme militaire de l'Irak. Ce dernier a légitimé ses commandes auprès des fournisseurs avec la mise en place de *l'Établissement national pour la production de pesticides*.

Le document de la CCVINU souligne aussi que « *la formation dans les établissements étrangers, les publications d'accès général, les brevets étrangers, les conférences et les assemblées ont été pour l'Iraq des sources d'information majeures sur les techniques de base servant à la production d'armes chimiques* ».

Ces différents constats rappellent que la dualité des produits rend particulièrement difficile la surveillance dans ce domaine et que la diffusion des connaissances est au cœur des phénomènes proliférants. Ils le rappellent d'autant plus fortement à la lumière des chiffres du programme : 3850 tonnes d'agent produites (VX, tabun, sarin, ypérite) dont 3300 ont été utilisées.



Munitions de gaz moutarde (Crédit photo : UN)

MISSILES et autres vecteurs

Glose autour de l'annulation du test de l'AGNI III

L'AGNI III représenterait pour l'Inde une avancée significative dans son exercice de la dissuasion vis-à-vis de la Chine. Avec 5000 km de portée (capacité d'emport de 1 tonne), l'AGNI III lui permettrait d'aller bien au-delà de ce que permet l'AGNI II (2500 km de portée).

Mais, depuis plusieurs mois, son premier essai en vol a été plusieurs fois reporté. Aucun problème technique n'ayant été évoqué, les observateurs émettent des hypothèses concernant des facteurs politiques tels que le contexte de l'accord de coopération nucléaire civile avec les États-Unis (suspendu actuellement à une décision du Congrès américain) ou bien celui de l'accord tout récemment conclu avec la Chine en matière de défense.

Du côté de l'Inde, les responsables se sont efforcés de faire entendre qu'aucune pression américaine n'était en cause. Le test pourrait être reporté à la seconde semaine de juillet.

BREVES

TAEPO DONG II : le site d'essai nord-coréen serait sous surveillance des Américains qui s'attendent à l'essai d'un Taepo Dong II (portée estimée entre 6000 et 9000 km-charge inférieure à une tonne).

PRITHVI I : à défaut de moyenne portée, les Indiens ont testé un missile à capacité d'emport nucléaire de 150 km de portée.

BRAHMOS : nouveau test du missile de croisière indien le 31 mai.

SHAHAB III : les Iraniens, qui ne font pas preuve de la même retenue que l'Inde, ont réalisé un essai en vol du Shahab 3 le 23 mai sans le notifier par avance.

REGLEMENT DES CRISES

IRAN

Nouvelle tentative dans la voie diplomatique

La nouvelle tentative de résolution diplomatique de la crise iranienne pourrait bien être l'ultime. Tout au moins, les États impliqués dans cette action tentent-ils de le faire entendre à Téhéran. Les cinq membres du Conseil de Sécurité et l'Allemagne se sont mis d'accord sur une proposition destinée à inciter l'Iran à cesser sa « course et à coopérer afin de résoudre la question nucléaires » (C. Rice—31/01/06).

La proposition a suscité divers commentaires de la part des responsables iraniens dont certains ont déjà mis en évidence la présence de mesures d'incitations « inacceptables » dans le « paquet ». Par ailleurs, certains se sont montrés irrités par l'insistance des États-Unis concernant le délai imparti à l'Iran pour l'examen de cette offre—C. Rice a précisé qu'il se comptait en semaines et non en mois.

De manière générale, le discours iranien n'a pas vraiment évolué—A. Larijani a affirmé que l'Iran était prêt à garantir le non détournement du programme civil à des fins militaires. La déclaration peut difficilement être entendue alors que les questions de l'AIEA demeurent encore sans réponse (cf. rapport du 8 juin 2006).

Vers une véritable sortie de crise?

Lors de la Journée Stratégique de la FRS du 17 mai, consacrée à l'Iran, Bruno Tertrais a décrit l'état du programme nucléaire iranien, estimant que Téhéran pourrait disposer de la Bombe vers la fin 2008.

En conclusion de son intervention, le chercheur a présenté un scénario d'évolution de la crise actuelle : celle-ci se traduirait par une poursuite graduelle de l'escalade. Même en cas de suspension des activités d'enrichissement de l'uranium par l'Iran, un enlisement diplomatique est probable. La décision de sanctionner Téhéran est donc sans doute inévitable. En l'absence de réaction positive de l'Iran, l'option militaire pourrait se profiler à partir du début de 2007.

Compte-rendu à venir sur www.frstrategie.com.

COREE DU NORD

Les pourparlers à six, voie privilégiée?

Si les protagonistes de la crise nord-coréenne ont donné l'impression depuis septembre de tout faire pour ne pas reprendre les pourparlers à six, il n'est pas certain qu'ils aient cherché à y mettre fin. Sans doute la vertu de ces pourparlers est-elle différemment appréciée par les parties en présence : Pyongyang préférerait peut-être engager un dialogue direct avec Washington - ce qu'elle a tenté de faire au début du mois de juin.

Le porte-parole du Ministre des affaires étrangères a en effet déclaré : « *If the US has a true political intention to implement the joint statement, we kindly invite once again the head of the US side's delegation to the talks to visit Pyongyang and directly explain it to us* ». Mais Christopher Hill a décliné l'invitation et le porte-parole de la Maison Blanche a clairement indiqué la position de celle-ci : « *The United States is not going to engage in bilateral negotiations with the government of North Korea* ».

Selon *Reuters*, le sénateur Richard Lugar aurait préparé une proposition de loi permettant au contraire la tenue de discussions bilatérales (sans mettre fin aux pourparlers à six). Pour le moment, l'administration reste ferme et poursuit son action de lutte contre les activités illicites de la Corée du Nord (cf. encadré).

CHRONOLOGIE

01/06/06 : Réunion à Vienne des Ministres des Affaires Étrangères américain, russe, britannique, chinois, français et allemand. Mise au point de la proposition à l'Iran.

01/06/06 : Déclaration de C. Rice sur la participation des États-Unis à la résolution de la crise.

06/06/06 : Visite de Javier Solana et des directeurs politiques allemand, britannique, français et russe à Téhéran. Remise de la proposition à A. Larijani de la proposition—soutenue par les États-Unis et la Chine.

08/06/06 : Rapport du Directeur Général de l'AIEA au Conseil des gouverneurs sur la mise en œuvre des garanties en Iran (**GOV/2006/28**) Le rapport ne note pas de progrès et fait état de toutes les questions restant en suspens - www.iaea.org.

12/06/06 : Réunion du Conseil des gouverneurs à Vienne.

« The positive and constructive choice is for the Iranian regime to alter its present course and cooperate in resolving the nuclear issue, beginning by immediately resuming suspension of all enrichment-related and reprocessing activities, as well as full cooperation with the IAEA and returning to implementation of the Additional Protocol providing greater access for the IAEA ».

« We are agreed with our European partners on the essential elements of a package containing both the benefits if Iran makes the right choice, and the costs if it does not ».

C. Rice, 31/05/06, Washington

La Corée du nord, pavillon de complaisance

Le Département américain du Trésor (États-Unis) a imposé de nouvelles règles, afin d'empêcher la Corée du Nord de servir de pavillon de complaisance. Selon l'administration, cette pratique (rapportée par les services de renseignement) permettait à Pyongyang de demander des tarifs deux ou trois fois plus élevés que le marché mais attractifs en raison de sa discrétion concernant les activités à bord.

Il donc à présent interdit aux sociétés qui opèrent aux États-Unis d'acquérir, de louer, de se servir ou d'assurer un navire sous pavillon nord-coréen.

L'action paraît complémentaire de l'Initiative de Sécurité contre la Prolifération (PSI), puisqu'elle diminue le risque de voir des trafics s'effectuer sous le pavillon d'un État qu'on imagine peu enclin à laisser inspecter ces bâtiments dans les eaux internationales.

MISCELLANÉES

La « commission BLIX » sur les ADM publie son rapport final

Près de trois ans après son lancement, le 16 décembre 2003, la Commission sur les armes de destruction massive, dite commission Blix du nom de son Président, a rendu public son rapport et l'a remis au Secrétaire Général des Nations Unies le 1^{er} juin.

L'idée d'établir une telle commission émane de Jayantha Dhanapala alors qu'il était Sous-Secrétaire Général des Nations Unies pour les Affaires de Désarmement (2002). Elle s'inscrit également dans la lignée des commissions qui ont travaillé antérieurement sur les armes nucléaires (Commission de Canberra en 1996, Forum de Tokyo en 1999).

Créée par le gouvernement suédois, la Commission a rassemblé treize experts internationaux possédant une expérience notable dans le domaine de la maîtrise des armements ou du désarmement: William Perry (ancien Secrétaire à la Défense), Gareth Evans (Président de l'ICG), Alexei G. Arbatov (Directeur de l'IMEMO), Alyson Bailes (Directrice du SIPRI), Patricia Lewis (Directrice de l'UNIDIR), etc. Le travail de la Commission s'est appuyé principalement sur des réunions tri- ou quadri-annuelles, des séminaires, des auditions et des conférences dans de nombreux pays.

Le rapport final émet 60 recommandations portant sur : les armes nucléaires; biologiques; chimiques; les vecteurs associés, la défense antimissile et les armes dans l'espace; le contrôle des exportations; le respect des engagements, la vérification et le rôle des Nations Unies.

La plupart des recommandations paraissent tout à fait en adéquation avec les failles du régime de non-prolifération et l'évolution des risques liés à la prolifération des armes de destruction massive. Les armes chimiques et biologiques sont traitées de manière approfondie, et les outils et organes internationaux de prévention de la prolifération nucléaire tiennent toute leur place. S'agissant de cycle civil, on peut toutefois s'étonner d'une proposition proposant la création d'une nouvelle catégorie d'États "dotés du cycle nucléaire". L'idée n'est pas nouvelle, mais elle pourrait constituer un chiffon rouge pour nombre d'États non nucléaires, au Sud ou au Nord, qui auraient beau jeu de dénoncer, en dépit de toutes les garanties offertes, un apartheid du nucléaire civil.

En matière de désarmement nucléaire, les positions prises sont nettement abolitionnistes: politique catégorique de non-emploi en premier, mise hors-la-loi de l'arme nucléaire et élaboration de politiques de sécurité dans un monde sans armes nucléaires.

En partie idéal, le rapport de la Commission Blix ne manquera sans doute pas son objectif si celui-ci consiste à nourrir le débat sur les risques liés aux armes de destruction massive dans leur ensemble.

Weapons of Terror: Freeing the World of Nuclear, Biological and Chemical Arms

Commission indépendante sur les Armes de Destruction Massive (WMD Commission)

http://www.wmdcommission.org/files/Weapons_of_Terror.pdf

A
R
M
E
S

D
E
D
E
S
T
R
U
C
T
I
O
N

M
A
S
S
I
V
E

A
R
M
E
S

C
O
N
V
E
N
T
I
O
N
N
E
L
L
E
S

Désarmement classique : une lutte contre des armes de destruction de masse

Le constat n'est pas récent : les armes conventionnelles se révèlent dans les faits des armes de destruction de masse. Moins directement concernés par ce fléau que par le risque que représentent les ADM, les pays occidentaux mènent toutefois des efforts importants dans ce domaine.

Alors que la France présidera la Conférence d'examen de la Convention de 1980 sur les armes classiques (CCW), un séminaire s'est tenu à Paris les 6 et 7 juin au sujet de la maîtrise des armements classiques en lien avec le droit humanitaire.

Cette année, un progrès a été enregistré avec l'entrée en vigueur du protocole V sur les débris explosifs de guerre, qui engage ses signataires à dépolluer les zones rendues dangereuses par des munitions non explosées.

D'autres enjeux se présentent encore pour la Conférence d'examen qui se tiendra à Genève au mois de novembre, notamment en ce qui concerne les mines autres qu'antipersonnelles. De manière plus générale, c'est l'universalisation et le respect de la Convention et de ses protocoles qui sont en jeu. La mise en place de mécanismes susceptibles d'y conduire progressivement constituerait déjà un achèvement majeur.

Forces armées conventionnelles en Europe

La troisième Conférence d'examen du Traité FCE s'est tenue à Vienne du 30 mai au 2 juin avec les représentants de trente États. Depuis l'adaptation du Traité après la dissolution du Pacte de Varsovie, 4 États seulement ont ratifié le Traité adapté. La plupart des autres signataires ont déclaré être prêts à le ratifier une fois que la Russie aura retiré ses forces de Géorgie et de Moldavie, comme elle s'y était engagée en 1999. C'est notamment la position de la France, rappelée par l'Ambassadeur Yves Doutriaux, qui a salué la signature d'un accord intervenu le 31 mars entre la Géorgie et la fédération de Russie pour le retrait des forces de cette dernière du territoire géorgien.

RECHERCHE

PUBLICATIONS & RESSOURCES WEB

Indian Export Control Policy : Political Commitment, Institutional Capacity, and Nonproliferation Record

Seeema Gahlaut, Center for International Trade and Security (CITS), 24 mai 2006

<http://www.uga.edu/cits/documents/pdf/Briefs/Indian%20XC%20Brief%20Final.pdf>

Susan Basu et David Albright (ISIS) avaient dénoncé les irrégularités de l'Inde en matière de non-prolifération dans deux rapports successifs (cf. n°6 et 7 de l'Observatoire). Seema Gahlaut (CITS) se place dans une perspective inverse et plaide en faveur des bons résultats enregistrés par la politique d'exportation indienne.

La chercheuse déclare d'une part que le gouvernement indien a exercé un contrôle étroit sur un petit nombre d'entreprises et de laboratoires autorisés à produire des composants spécialisés et que de ce fait, l'Inde n'a jamais concouru à disséminer des technologies sensibles dans le monde.

D'autre part, S. Gahlaut insiste sur les efforts réalisés en matière de contrôle des exportations, en particulier depuis l'engagement du partenariat avec les Etats-Unis. L'Inde a, par exemple, harmonisé sa liste d'exportations SCOMET (Specials, Chemicals, Organisms, Material, Equipment and Technologies) avec celle du NSG et travaillerait actuellement à faire de même pour s'adapter aux standards fixés par les autres groupes de fournisseurs : Groupe Australie (pour le biologique et le chimique) et l'Arrangement de Wassenaar (conventionnel).

Autre publication sur l'Inde : **Indo-Iranian Ties: Thicker than Oil**
C. Christine Fair, Nonproliferation Policy Education Center, 22 mai 2006
http://www.npec-web.org/Essays/indo-iran_5_23_06.pdf

Libya and nuclear proliferation. Stepping back from the brink

Wyn Bowen, IISS, Adelphi Paper 380

<http://www.iiss.org/publications/adelphi-papers/2006-adelphi-papers/ap-380-libya-and-nuclear-proliferation>

Wyn Bowen, Professeur en Sécurité Internationale au King's College (JSCSC), a été Inspecteur en Irak en 1997 et 98. En retraçant les grandes étapes du programme nucléaire libyen entre l'arrivée au pouvoir du colonel Kadhafi en 1969 et le renoncement intervenu le 19 décembre 2003, il s'interroge sur l'existence d'un « modèle libyen ».

Son analyse le conduit à examiner l'ensemble des déterminants ayant conduit Khadafi à poursuivre la voie nucléaire (motivations idéologiques conjuguées à une lecture radicale des relations internationales) puis à l'abandonner (tournant identifié à partir de 1992 : sanctions de l'ONU suite à l'attentat de Lockerbie).

Selon W. Bowen, la communauté internationale est parvenue à faire reculer la Libye grâce à un savant dosage entre sanctions ciblées, isolement politique et diplomatique et collaboration des services de renseignements. Le chercheur insiste sur l'importance de la « diplomatie silencieuse » et sur le rôle des services secrets britanniques, actifs dès la fin des années 1990.

En conclusion, W. Owen corrige les propos de Kadhafi selon lesquels la Libye était devenue « *un exemple à suivre* » en matière de renoncement. Il considère le scénario de ce pays comme un cas exemplaire, mais pas nécessairement comme un modèle transposable dans un environnement non-libyen, dans la mesure où la décision s'est inscrite dans un contexte politico-stratégique très spécifique.

Reorganization Run Amok : State Department's WMD Efforts Weakened

Dean Rust, Arms Control Today, vol. 36 n°5, Juin 2006

Une simple décision administrative – la réorganisation d'une partie du Département d'Etat – aurait amoindri les efforts de la politique américaine de lutte contre la prolifération. C'est en tout cas ce que pense Dean Rust, qui a servi pendant 35 ans à l'Arms Control and Disarmament Agency puis au Département d'Etat.

Il critique particulièrement trois décisions : la fusion en décembre 2004 du bureau Arms Control et du bureau Non-prolifération au Département d'Etat ; l'instauration du bureau pour la Sécurité Internationale et la Non-prolifération (ISN) en septembre 2005 ; les nouvelles missions attribuées au bureau Vérification et Conformité, rebaptisé Vérification Conformité & Mise en œuvre (*implementation*).

Son constat, pour décrire la nouvelle situation, est sans appel « *Arms control is bifurcated and subjugated, nonproliferation is even more overburdened, and verification and compliance is more overextended* ».

L'Iran demeure un sujet de réflexion omniprésent dans la recherche :

- Russia and the Iranian Nuclear Crisis

Alexei Arbatov, CEIP, 23 mai 2006

<http://www.carnegieendowment.org/npp/publications/index.cfm?fa=view&id=18363>

- The United States and the Iranian Nuclear Challenge : Inadequate Alternatives, Problematic Choices

Udi Evenal, JCSS, Strategic Assessment, Vol 9 n°1, Avril 2006

<http://www.tau.ac.il/jcss/sa/v9n1p6Evenal>

LIVRES

The Comprehensive Nuclear Test Ban Treaty: An Insider's Perspective

Keith A. Hansen, Stanford University Press

Cette étude de terrain – basée sur les négociations ayant eu lieu à Genève jusqu'à la signature du Traité en 1996 puis sur les travaux de la Commission Préparatoire à Vienne – offre une vision intéressante du TICE, celle d'un négociateur, membre de la délégation américaine pendant huit ans.

RECHERCHE

DU CÔTÉ DES SÉMINAIRES

Nouvelles approches de la lutte contre la prolifération des ADM

Le séminaire organisé le 2 mai par le Harvard Sussex Program était le quatrième d'une série de six. Deux questions y étaient soulevées : les avancées scientifiques et technologiques au regard de la Convention d'Interdiction des Armes Biologiques (CIAB) et de la Convention d'Interdiction des Armes Chimiques (CIAC) ; le rôle du renseignement dans la lutte contre la prolifération.

Nick Green (Royal Society), tenant compte des progrès observés ces dernières années dans le domaine des biotechnologies, a expliqué que la CIAB et la CIAC n'étaient pas adaptées à la rapidité des changements technologiques. Il a appelé à une plus grande implication des scientifiques dans la CIAB, grâce à la création d'un Conseil Scientifique Supérieur.

Pour le volet renseignement, Michael S. Goodman (King's College) a démontré que l'enjeu pour les services de renseignements sera de fournir aux dirigeants des indications non seulement sur les *capacités* des Etats mais aussi, et surtout, sur leurs *intentions*.

Armes biologiques et chimiques : activités de recherche en laboratoire à des fins de protection

Le dernier petit-déjeuner débat du CNS sur le thème des armes biologiques et chimiques a eu lieu le 4 mai, autour de W. Seth Carus (Center for the Study of WMD, NDU) et de Milton Leitenberg (CISSM).

W.S. Carus s'est interrogé sur la surveillance des recherches menées en laboratoire. Bien qu'elles soient en partie classifiées, elles doivent être conformes aux instruments juridiques internationaux et à la législation interne. Il propose d'instaurer des mesures de confiance, en partenariat avec les agences gouvernementales, les autres États et les instances internationales.

M. Leitenberg a aussi soulevé la question de la légalité de certaines activités menées en laboratoire au regard de l'article I de la CIAB. Il a plaidé en faveur d'une politique nationale de supervision du programme de biodéfense américain.

Cf. : Milton Leitenberg, *Assessing the Biological Weapons and Bioterrorism Threat*, U.S. Army War College Strategic Studies Institute, 2005, <http://www.strategicstudiesinstitute.army.mil/pubs/display.cfm?PubID=639>

« Strategic culture and India's nuclear future »

Le Dr Rajesh Basrur, directeur du Center for Global Studies (Université de Mumbai) était l'invité d'un séminaire restreint organisé par l'IRIS, le 6 juin dernier à Paris.

Depuis la déclaration commune des États-Unis et de l'Inde sur la coopération nucléaire civile le 18 juillet 2005, l'évolution de cet État possesseur d'armes nucléaires mais non membre du TNP suscite un intérêt accru.

Le Dr Basrur a donné des éléments de compréhension de cette possible évolution en présentant les points saillants de la culture stratégique indienne. Selon lui, les armes nucléaires ne sont pas centrales dans la sécurité indienne. Ce qui expliquerait le maintien d'un minimalisme en la matière (non déploiement), en dépit des coûts que la « Guerre froide » avec le Pakistan engendre pour l'Inde sur les plans économique, politique, etc.

Extension ou retenue demeurent deux options possibles pour la conduite du programme nucléaire indien à l'avenir selon le Dr Basrur, qui a évoqué la possibilité d'un *breakout* sans préciser quelle forme cette percée pourrait prendre.

Lire : *Les armes nucléaires et la sécurité de l'Inde*, R. BASRUR, Annuaire Français des Relations Internationales, 2004, pp. 687-699.

AGENDA

CONFÉRENCES

19-23/06/06 : Conférence internationale sur la gestion des combustibles usagés des réacteurs de puissance nucléaire, AIEA, Vienne

21/06/06: U.S civil-military relations under stress, Charles A. Stevens, National War College. www.iiss.org

26/06/06 : Terrorisme nucléaire, quels enjeux?, Université de Genève
Www.forumdt.ch/rubrique.php?id_rubrique=19

27/06/06: Alternative futures for nuclear weapons, John Foster, NDU Foundation. www.ndu.edu

29-30/06/06: Strategic Dialogue on South Asia, CERJ, Paris. www.ceri-sciences-po.org

ÉVÉNEMENTS

19-23/06/06 : 26^e session du Comité préparatoire de l'OTICE, Vienne.

19-23/06/06 : Convention sur les armes conventionnelles, Genève – 14^e groupe d'experts gouvernementaux sur les restes explosifs de guerre et les mines autres qu'anti-personnelle ; 2^e comité préparatoire de la Conférence d'examen.

26/06/06 - 07/07/06 : 1^{ère} Conférence d'examen du Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

27-28/06/06 : Conférence d'examen annuelle de l'OSCE sur la sécurité, Vienne.

4-7/07/06 : 46^e session du Conseil exécutif de l'OIAC, La Haye.